

DRFiP 2A : SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31 AOÛT 2021

Pour rappel, le budget initial 2021 alloué à la DRFiP 2A s'élevait à 1 335 674 € en autorisations d'engagement (AE) et 1 355 229 € en crédits de paiement (CP).

Suite à la révision budgétaire n°1 de juin, le budget a été abondé de 211 295 € en AE et CP (prise en compte frais de justice, travaux, frais liés aux opérations NRP, aménagement de poste de travail lié au handicap).

L'année 2020 avait été particulièrement impactée par la crise sanitaire et notamment la période de confinement du printemps nécessitant la mise en place d'un plan de continuité d'activité qui avait eu un impact fort sur certains postes de dépenses, certaines activités ayant été fortement ralenties voire suspendues. L'année 2021 connaît toujours ce contexte sanitaire Covid-19, néanmoins l'ensemble des activités sont assurées.

Au 31/08/2021, le budget est exécuté à hauteur de 1 014 292 € en AE et 874 316 € en CP pour une exécution au 31/08/2020 de 1 182 251 € en AE et 777 597 € en CP. La situation du budget départemental au 31/08/2021 montre donc globalement une hausse en CP.

Ainsi, au 31/08/2021, le budget est consommé à hauteur de 65,57 % en AE et 55,81 % en CP.

1. LIGNES BUDGÉTAIRES EN HAUSSE SIGNIFICATIVE PAR RAPPORT A LA MÊME PÉRIODE DE 2020 (EN CP)

- Entretien lourd : + 45 574 €. Il s'agit des dépenses de copropriétés, la hausse s'explique par des travaux importants prévus au niveau de la toiture du site de Cunéo.
- Entretien courant : + 80 813 €. Il s'agit, en grande partie, des factures relatives aux travaux d'installation de l'ESI à Cunéo non réglées fin 2020 (factures reçues début 2021). Travaux financés par la DG.
- Services : + 17 853 €. Il s'agit des dépenses de nettoyages sur nos différents sites ainsi que les prestations supplémentaires de nettoyage COVID « renforcé » qui sont toujours maintenues.
- Dépenses d'affranchissement : + 12 015 €. Certaines activités nécessitant de l'affranchissement (contrôle, recouvrement, etc) ont été impactés par le PCA de 2020. Les activités s'exerçant normalement en 2021, les dépenses liées à ce poste budgétaire sont en hausse.
- Frais de justice : + 78 112 €. Il s'agit de frais d'avocats liés à la mise en œuvre, par le pôle métier, de procédures lourdes de recouvrement contentieux nécessitant le recours à un avocat. La mise en œuvre de ces procédures a permis le recouvrement de créances très conséquentes.

2 : LIGNES BUDGÉTAIRES EN BAISSÉ SIGNIFICATIVE PAR RAPPORT A LA MÊME PÉRIODE DE 2020 (EN CP)

- Formation : - 40 470 €. Cette diminution est liée à l'impact de la crise sanitaire sur les formations en présentiel. En 2020, jusqu'au mois de mars, les formations se tenaient toujours en présentiel.
- sécurité fonctionnement : -15 408 €. Le début de l'année 2020 avait été marqué par le remplacement d'une centrale incendie à la trésorerie du Grand Ajaccio et au paiement différé de prestations annuelles 2019 de maintenance des systèmes de sécurité incendie et des équipements d'alarme. Ce type de dépense ne se retrouve pas en 2021.
- Loyers non budgétaires : - 43 127 €. Cette baisse s'explique par l'arrêt des loyers des sites rendus courant 2020 (Castellani St Joseph et local dit « agim » à Cunéo) et 2021 (Sainte Marie Siché et Lévie).